

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Vaulx-en-Velin (69120)

### Premier tour

– le 23/06/2020 –

#### Action n°1

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Oui, une madame ou un monsieur vélo est nécessaire. Il ou elle travaillera en lien étroit avec tous les autres élus (car c'est un sujet transversal), et notamment avec les élus de l'urbanisme et de l'habitat.

#### Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

oui en associant les associations locales en développant les pistes cyclables

#### Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)

*Pas de commentaire*

#### Action n°2

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : av. Gabriel Péri (entre le pont de Cusset et la rue Lefèvre), de nombreux morceaux de la rue du 8 mai 1945, les rues tout le long du C3, av. Dimitrov, av. Grandclément, av. de Bohlen et av. Garibaldi, av. Roger Salengro, mais il y en a d'autres.

En outre, il y a un manque criant de transit mode doux entre la Soie et le nord, la création d'un axe rue Jara - chemin de Gabugy est indispensable, il demandera un investissement important au niveau de la ville et de la métropole, quelles actions comptez-vous mener à cet égard et en visant quels délais ?

*La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnement, compétence de la Ville de Lyon, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures. C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km, comprenant notamment la réalisation d'un Réseau Express Vélo de 150 km.*

*La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnements, compétence de la Ville de Vaulx-en-Velin. Quelles mesures comptez-vous prendre à cet égard ?*

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Nous négocierons activement auprès de la Métropole pour que de nouvelles pistes cyclables soient créées afin de compléter et améliorer le maillage actuel. Mais tout d'abord, nous travaillerons sur l'existant : une meilleure transition entre les différents tronçons, l'élargissement de certaines pistes trop étroites, la continuité des pistes, l'entretien général de l'existant. En ce qui concerne la liaison entre la Soie et le Nord de la ville, autant la construction d'un pont est très coûteuse, autant il peut être envisageable de créer un transport fluvial, type bac pour les modes doux. Dès l'installation du Conseil Municipal, nous envisageons de lancer l'étude et les démarches auprès d'EDF (par rapport à la centrale électrique).

Concernant la loi LAURE, il est évident que l'amélioration de la qualité de l'air passe par le développement de l'usage de modes de déplacements doux. Le vélo a une grande part à jouer et nous devons mettre en œuvre tout ce qui peut favoriser son développement.

La création et l'amélioration des pistes cyclables doit être partie intégrante des projets. Aujourd'hui, les projets de constructions, en ne prenant pas en compte la problématique du stationnement, provoquent, par leur manque, l'anarchie et l'encombrement de certaines voies où il n'est plus possible de circuler à vélo. A l'échelle de la Métropole, les décideurs ont fait le choix de contraindre l'usage de la voiture en favorisant les modes de déplacements doux. Cependant à Vaulx-en-Velin le manque de transports en communs performants favorise l'usage de la voiture. Nous souhaitons une ville apaisée en termes de transport et le développement de lignes de transport structurantes telle qu'un tramway.

#### Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

développement du mode de transport doux notamment en améliorant la liaison Nord/Sud à travers la création d'une trace verte allant du Village au Sud jusqu'à la route de Genas . Réhabilitation de la promenade Lénine en installant des îlots de fraîcheurs en particulier la partie après le Collège Valdo laissé à l'abandon.

#### Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)

Nous développerons un Plan « Vélos et Piétons en sécurité » en étendant et sécurisant les pistes cyclables, en élargissant les trottoirs pour les piétons et en sécurisant les chaussées.

Le développement du stationnement vélo (notamment le stationnement vélo sécurisé, avec des box à vélos) n'est pas une suppression mais une conversion du stationnement. Pour une place voiture, 5 à 10 vélos peuvent stationner. C'est donc un usage plus efficace des espaces de stationnement que nous allons mettre en place.

#### Action n°3

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

*Dans quels délais comptez-vous régler les problèmes ponctuels auxquels se heurtent quotidiennement les cyclistes (nids de poule, pistes dégradées, flaques, branches, verres, signalisations défectueuses, etc.) ?*

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Quand dans l'équipe municipale plusieurs élus se déplacent en vélo, il est évident qu'une plus grande attention et une plus grande réactivité seront apportées à l'entretien des pistes cyclables, à leur signalétique mais également au développement de l'usage du vélo.

Nous mettrons en place sur le site de la mairie un suivi actif de tous les points signalés par les habitants et usagers de notre ville y compris les cyclistes. Ainsi, nous pourrions être réactifs aux problèmes signalés. Un délai de 48 à 72 heures maximum nous semble raisonnable.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

Nous devons faire une véritable analyse de toutes ces problématiques afin de garantir au mieux la sécurité de tous les cyclistes. Améliorer la coopération entre les services de la Métropole et de la ville.

#### Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)

Il est difficile de donner des délais hors contexte mais il est en tout cas clair que ces problèmes de chaussées cyclistes doivent être réglés au moins aussi rapidement et efficacement que ceux des automobilistes. C'est une question de crédibilité de la transition cyclable à laquelle nous appelons tous les Vaudais.

#### Action n°4

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Nous proposons de créer un certain nombre de macro-îlots et de quadrupler le nombre de kilomètres de zones de rencontre dans toute la ville. Dans certains îlots, le transit doit devenir impossible, mais il doit rester toujours possible aux habitants et livreurs d'accéder à y pénétrer. Les modes doux peuvent eux circuler entre les macro-îlots. Quels objectifs comptez-vous atteindre à cet égard dès la première année, puis d'ici 2026 ?*

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Le développement de zones de rencontre nous semble important (à l'instar des Pays-Bas), car non seulement cela apaise la circulation, mais favorise également les liens entre habitants. Notamment dans les quartiers d'habitation cela peut être assez facile à mettre en place et très rapidement, en concertation avec la Métropole. A minima une dizaine de ceux-ci devraient être réalisables sous le prochain mandat.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

Créer d'avantage de zones pour circuler sereinement à vélo.

#### Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)

Apaiser et piétonniser les entrées d'école est une priorité : c'est notre objectif de première année de mandat.

Créer un vrai espace de centre-ville piéton autour de la place de la Nation constituera un axe fort de l'apaisement de notre ville.

#### Action n°5

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

*Objectifs d'ici 2026 : Généraliser la zone 30 et régler les feux à 25 ou 30 km/h pour créer des « ondes vertes » sur les grands axes de la ville comportant des aménagements cyclables. Quelles mesures comptez-vous prendre pour que ces vitesses soient respectées ?*

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Dans les macro-îlots, la vitesse de circulation sera réduite à 30 km/h ; uniquement les grands axes resteront à 50 km/h. Nous négocierons activement auprès de la Métropole pour que les feux sur le BUE, l'Avenue Franklin Roosevelt et l'Avenue de Bohlen soient mis en "onde verte". Pour le BUE, nous préférons encore des ronds-points dans la mesure où cet axe est très accidentogène.

Comme nous pouvons tous le constater, peu de personnes respectent les limitations de vitesses et particulièrement dans

notre ville. Sur la rocade Est par exemple, lors des pics de pollution combien réduisent leur vitesse à 70km/heure ? C'est donc avant tout une question de civisme et du respect de la loi. Le respect de la vitesse passe par plusieurs leviers : d'abord la sensibilisation et l'éducation (par les enfants), ensuite par les contrôles préventifs et pour finir par la verbalisation (plus de police dans la rue, vidéo-verbalisation). La vidéo-verbalisation pourrait être utilisée de manière préventive dans un premier temps avant de sanctionner.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

**Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

Cela est compliqué ces ondes vertes devront être créées pour certains endroits en total concertation avec les habitants et les associations de cyclistes.

Mise en place de radars pédagogiques à proximité de toutes les écoles pour faire respecter les zones 30

**Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Faire du 30 km/h la norme dans notre ville (hors axes structurants) constituera un travail de fond, avec tous les aménagements nécessaires pour accompagner cette transition au cours des 6 années à venir. Synchroniser les feux sur cette vitesse fait partie des mesures d'accompagnement nécessaires.

Les radars pédagogiques permettront aux automobilistes de se rendre compte de la vitesse réelle de leur véhicule.

Les panneaux d'affichage de la ville permettent de montrer les dangers d'un choc à 50 km/h, donnant son sens à ce passage à 30.

Une fois passé un nécessaire temps d'explication, d'adaptation et de transition, nous ferons respecter strictement ces règles pour la sécurité de toutes et tous, à commencer par les piétons, les cyclistes et autres personnes roulantes (personnes avec poussette ou fauteuil roulant).

#### **Action n°6**

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.*

*Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite. Objectifs d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu, les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans toute la ville.*

**Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)**

Nous ne sommes pas favorables à la généralisation des doubles-sens cyclables (surtout dans les rues étroites par exemple rue Lavoisier déjà en double sens cyclable, mais où une voiture et un cycle ne peuvent pas se croiser!). Pour ce qui est des sas-vélos : oui, devant tous les feux (ceci impliquera que l'on doit directement travailler sur la transition des pistes cyclable vers la chaussée!!) et oui à la généralisation des "tourne-à-droite" (tourne-à-gauche à étudier, plus de danger l'accessibilité des pistes cyclables doit être amélioré rapidement).

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

**Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

Tout à fait d'accord la sécurité de nos cyclistes est aussi une priorité. D'autant que les accidents que les accidents impliquant les deux roues se sont multipliés ces 10 dernières années.

**Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Absolument. La généralisation de ces mesures n'a que trop tardé : nous accélérerons leur déploiement pour qu'il soit complet au plus vite.

#### **Action n°7**

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

*Quelles mesures comptez vous prendre ?*

**Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)**

Nous accompagnerons activement les associations des parents pour mettre en place des pedibus, par la mise à disposition d'agents municipaux pour les trajets. Un garage à vélo installé dans toutes les écoles pour permettre aux enfants de stationner leur vélo en toute sécurité et permettre aux parents d'amener leurs enfants en vélo, sera mis en place. Une fermeture de rue pendant les heures d'entrée et sortie de l'école pourra être envisagée.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

**Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

Totalement d'accord la sécurité de nos enfants à proximité des écoles est plus qu'importante. Il faut une présence accrue de la Police Municipale devant les écoles pour assurer la sécurisation de la voie publique. Nous proposons la création de dépose minute devant toutes les écoles ce qui permettra de désengorger la chaussée.

### **Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Les entrées d'écoles doivent être repensées pour être piétonnisées au maximum.

Partout, nous serons fermes avec le respect des règles de circulation à basse vitesse pour tous (y compris pour les vélos) devant nos écoles encouragerons pédibus et vélobus afin de proposer aux parents des solutions simples et efficaces pour que les enfants rejoignent leurs écoles en toute sécurité.

Là où c'est possible, nous suspendrons la circulation motorisée devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. A cet effet, nous réaliserons les aménagements nécessaires, mobiliseront les agents pour faire respecter cette mesure.

#### **Action n°8**

Offrir du stationnement vélo sécurisé et en particulier offrir suffisamment de stationnement sécurisé dans les lieux d'intermodalité (La Soie, Centre-ville, Mas du Taureau). Etes-vous d'accord avec cet objectif et comment envisagez-vous de le réaliser ?, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

### **Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)**

Vaulx-en-Velin est le parent pauvre de l'Est Lyonnais en termes de transport en commun. Cela est dû à des choix politiques au niveau métropolitain : le tramway aménagé au Sud de la ville pour développer le Carré de Soie et la déserte de Décines et Meyzieu ont été priorités.

Nous devons convaincre le Sytral et la métropole pour avoir des lignes rapides entre Vaulx Nord et Vaulx Sud (des lignes droites) et Vaulx Nord vers Lyon. Notamment la ligne 7 reliant Vaulx Village à Charpenne doit être prolongée jusqu'à la Part-Dieu. En termes de complémentarité il faudra rendre accessible les stationnements cyclistes pour TOUS les usagers du TCL (et non seulement à ceux qui ont une carte abonnement) ou créer des stationnements cyclistes supplémentaires. Les lignes de transports en communs doivent être plus rapides que lorsque l'on prend la voiture : la priorité est à rendre aux bus. Les feux pour les cyclistes doivent être autonomes, que l'on démarre avant les voitures ou encore que l'on passe sans que les voitures puissent passer (exemple dans les villes néerlandaises nous voyons de plus en plus que les cyclistes sur tout un carrefour ont le droit de passer ; après c'est le tour aux automobilistes). Enfin, nous restons sûrs que la solution aux nombreux problèmes de la ville concernant les transports est la création d'un tramway au Nord de la ville.

### **Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

### **Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

oui en rajoutant devant les écoles et en sensibilisant l'ensemble des écoliers Vaudais à l'éco-mobilité.

### **Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Absolument !

Le développement d'une offre de stationnement vélo digne de ce nom est une priorité. C'est une question d'égalité entre les citoyens quel que soit leur mode de transport, et c'est bien sûr une question de transition écologique.

Nous développerons davantage les arceaux à vélo et surtout nous créerons du stationnement sécurisé sous forme de box à vélo.

En permettant à plusieurs vélos (5 à 10, suivant le mode) de stationner sur l'espace de stationnement d'une seule voiture, nous optimisons l'espace de stationnement de notre ville.

#### **Action n°9**

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

*Objectif d'ici 2026 : tripler sur la Métropole et quadrupler sur Vaulx-en-Velin (actuellement très mal équipé) les arceaux sur la voie publique en prenant en compte des besoins spécifiques des vélos-cargos dans le choix et le positionnement du matériel.*

### **Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)**

Nous sommes conscients que le développement du vélo passe par la création d'emplacements de stationnement sécurisés. Nous les développerons dans les lieux publics : mairie, école des arts (Nord et Sud), bibliothèque, médiathèque. Nous négocierons avec le Sytral pour que le stationnement sécurisé à la station La Soie soit ouvert à tous les usagers du réseau TCL et non uniquement à ceux détenteurs d'une carte abonnement. Nous inciterons les centres commerciaux (Les Sept Chemins et La Soie) à créer une place surveillée de stationnement cycliste.

### **Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

### **Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

*Pas de commentaire*

### **Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Le développement des vélos-cargos nécessite effectivement un accompagnement spécifique. Une concertation avec les habitants sera nécessaire pour repérer les endroits et les manières les plus pertinentes d'engager cette nouvelle dynamique. Nous mènerons aussi une action de coordination avec les entreprises, les associations et les établissements publics présents sur notre commune pour que les lieux de travail et d'accueil du public soient incités à engager sur leurs espaces à adopter une démarche cohérente.

#### Action n°10

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

*Objectif d'ici 2026 : 1) Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo dans les logements et les entreprises en tenant compte des besoins spécifiques des vélos-cargos dans le choix et le positionnement du matériel. 2) Financer un équivalent de ECORENOV pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises. 3) Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des bailleurs sociaux (<https://programme-alveole.com>). Quels leviers comptez-vous actionner à cet égard ?*

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Mis à part des stationnements sécurisés (équipés pour les vélos-cargos, ainsi que les remorques à bagage et à enfants), nous installerons plus d'arceaux, bien évidemment accessibles à tout type de vélo (vélo-cargo y compris). Les emplacements restent à déterminer afin que l'offre soit équilibrée entre les stationnements sécurisés et les arceaux.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

*Pas de commentaire*

#### Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)

Nous partageons ces objectifs. Les études montrant que le vélo comme mode de transport est favorable à la santé, la concentration et au bien-être des travailleurs, ces équipements sont dans l'intérêt de tous. Une concertation large et durable avec toutes les parties prenantes constitue donc l'outil adéquat pour coordonner ces actions auxquelles tout le monde a intérêt.

La ville accompagnera en cofinancement les structures qui ne seraient pas en capacité de le faire seule.

#### Action n°11

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

*Objectif d'ici 2026 : promouvoir activement le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles, collèges, lycées et autres établissements de la ville et de la métropole (<https://programme-alveole.com>).*

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Nous souhaitons une charte de construction pour les nouvelles constructions pour que les constructeurs choisissent des matériaux éco-responsables. Dans les services proposés, un local vélo nous semble parmi les impératifs. Pour l'existant, nous lutterons contre la transformation des garages en habitat, afin de conserver d'une part une place de stationnement et d'autre part un lieu pour ranger les vélos. Nous étudierons la possibilité de mettre en place une subvention pour les co-propriétés de créer un local vélo. Le programme ALVEOLE sera promu activement auprès des bailleurs sociaux.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

oui cela permettrait d'éviter que les trottinettes soient abandonnés sur les trottoirs( ce qui pose des problèmes de sécurité) et promouvoir ce mode de déplacement doux.

#### Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)

Oui, cela doit être systématisé dans toutes nos écoles, et les nouvelles écoles doivent d'emblée être pensées avec d'ambitieux locaux à vélos/trottinettes, pour que ce mode de déplacement devienne évident.

#### Action n°12

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Il est urgent de désengorger les villes des camions et de repenser la logistique. Les vélos-cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg. Objectifs d'ici 2026 : soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.*

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Par la mise en place d'aires adaptées, nous soutenons l'implantation des "boîtes à vélo" dès que ces solutions logistiques seront développées

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

*Pas de commentaire*

#### Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)

Comme pour le stationnement à destination des particuliers, le développement des vélos-cargos nécessite effectivement un accompagnement spécifique. Une concertation avec les entreprises du territoire sera nécessaire pour repérer les endroits et les manières le plus pertinentes d'engager cette nouvelle dynamique.

Nous mènerons aussi une action de coordination avec les entreprises, les associations et les établissements publics présents sur notre commune pour que les lieux de travail et d'accueil du public soient incités à engagés sur leurs espaces à adopter une démarche cohérente.

#### Action n°13

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Nous sommes favorables à l'installation d'un atelier participatif style "La Petite Rustine" ou "Cyclub", où l'utilisateur peut acheter à petit prix une bicyclette et pour les enfants un programme où l'on peut louer pour un petit prix un vélo et le changer dès lors que le vélo est trop petit (voir action n° 15) Pour les vélos spécifiques adaptés aux handicapés des aides doivent être envisagées.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

*Pas de commentaire*

#### Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)

Une nécessité : le développement des Vélo'v dans notre commune, avec au moins une grande station dans chaque quartier. Nous accompagnerons financièrement les usagers qui en auront besoin et offriront l'abonnement aux bénévoles engagés dans les parcours de bénévolat qualifiant que nous voulons mettre en place pour mieux reconnaître et valoriser le bénévolat, au service du parcours professionnel de chacune.

Enfin, nous nous mobiliserons à la Métropole pour que soit enfin mise en place un service de réapprovisionnement digne de ce nom des stations Vélo'V de notre ville : il n'est pas normal que les (qui plus est beaucoup trop rares !) stations Vélo'v vaudaises soient si souvent vides !

#### Action n°14

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Nous sommes favorables à l'installation d'un atelier participatif style "La Petite Rustine" ou "Cyclub", où l'utilisateur peut acheter à petit prix une bicyclette et pour les enfants un programme où l'on peut louer pour un petit prix un vélo et le changer dès lors que le vélo est trop petit (voir action n° 15) Pour les vélos spécifiques adaptés aux handicapés des aides doivent être envisagées.

Nous étudierons rapidement la mise à disposition d'un local avec un atelier participatif de réparation (nous savons que l'association Cyclub cherche un local). C'est également cohérent avec le passage de la Via-Rhône dans notre commune. Outre la vocation de dépannage, c'est en cohérence avec notre objectif de développement du lien social.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

Entièrement d'accord

création d'un atelier associatif de récupération et de réparation de vélo afin de développer la solidarité et la convivialité.

Favoriser les liens avec la FUB ( Fédération Française des utilisateurs de bicyclette) mais qui permet également de favoriser l'insertion professionnelle

Renforcer le travail avec le VCVV ( Vélo club Vaulx en Velin) dans le cadre de l'apprentissage du vélo pour les élèves d'élémentaire en mettant à disposition le personnel du service des sports pour assister l'éducateur du VCVV.

Il faut également mettre en lien les écoles avec le futur atelier de réparation afin d'élaborer des projets en commun.

#### Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)

Chaque quartier doit disposer de son atelier de réparation de vélos, ouvert à tous les publics : habitants, usagers et travailleurs.

#### Action n°15

Créer une agence d'écomobilité, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à stimuler les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo, travailler avec les acteurs sociaux de la ville pour permettre aux habitants les plus précaires d'accéder à la solution vélo (ex : Permis V, Pack Autonomie Vélo... ).

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Sensibiliser le CCAS, le service Jeunesse, le service Santé et tous les autres services de la Mairie à la solution vélo. Nous encourageons l'installation de boîtes à idées pour récolter toutes les idées, travailler avec les centres sociaux, la MJC et les conseils de quartier pour créer des rencontres avec les habitants (et surtout les jeunes) pour faire émerger l'idée et l'adoption du vélo comme moyen de transport, mais également pour la santé et le bien-être.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

aEntièrement d'accord tout en faisant le lien avec ce qui se passe dans nos différents quartiers : partage d'expérience et

s'inspirer et s'enrichir des divers expériences menées.

### **Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Nous proposons des bourses de mobilité qui ne soient plus centrées sur le permis de conduire mais proposent aussi de financer l'achat d'un vélo, y compris électrique lorsque c'est nécessaire.

#### **Action n°16**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

*Objectifs d'ici 2026 : former l'ensemble des élèves de primaire de la ville de Vaulx-en-Velin au savoir-rouler. Quelles mesures préconisez-vous pour réaliser effectivement cet objectif ?*

### **Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)**

Le développement de l'usage du vélo entre pleinement dans le cadre de notre démarche développement durable et éco-école. L'éducation à la sécurité routière doit commencer dès la maternelle ; par le biais de petits jeux pour les plus jeunes, ils doivent apprendre où est leur place sur la route. Cela commence donc par savoir marcher sur le trottoir, traverser au passage clouté, respecter les feux piétons. Dès le CP, le programme devrait être élargi petit-à-petit avec le permis piéton, puis savoir se mouvoir en vélo, tout en respectant le code de la route (connaissance basique des panneaux, la place sur la route (trottoir interdit en vélo au + 10 ans), la visibilité en vélo et à pied, connaître le vocabulaire de base d'un vélo). Ceci ne s'apprend pas en quelques leçons, c'est sur plusieurs années que l'on apprend à être cycliste, donc dès le CP et jusqu'au CM2, avec quelques séances par an. La mairie accompagnera activement les associations cyclistes et les écoles pour la mise en place du programme, prenant également en compte l'aspect sport et santé du vélo.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

### **Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

iEn y associant le VCVV (Vélo Club de Vaulx en Velin) et en étendant ce programme à l'ensemble des écoles Vaudaises.

### **Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Ce sera un objectif municipal. La ville peut encourager cela à travers le périscolaire repensé pour être à la fois éducatif et citoyen, à travers les activités (en particulier sportives) organisées par la ville et en mettant à disposition les financements nécessaires.

#### **Action n°17**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

### **Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)**

Le but étant que les enfants aient leur propre vélo (par le biais d'un atelier participatif, action 14 et 15), néanmoins la ville aidera par le biais d'associations cyclistes pour la mise à disposition de vélos pour l'apprentissage à l'école. Il n'est pas nécessaire que l'école soit propriétaire de vélos ; à défaut d'association cycliste volontaire, la mairie en revanche pourrait se doter d'un parc à vélos (de ville).

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

### **Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

Oui en s'appuyant sur les associations locales tel la future association de réparation et de récupération des vélos et également le VCVV.

### **Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Là encore, la commune s'engagera financièrement. Ces investissements sont raisonnables, durables et à très faible coût de fonctionnement.

#### **Action n°18**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

### **Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)**

C'est un point qui fait partie intégrante de la charte de l' élu que nous avons établi. Notre projet sport est ambitieux et les élus doivent aussi de cette là montrer l'exemple.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

### **Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

Oui mais pas seulement le Maire, il faut y inclure les élus et les employés municipaux à travers l'acquisition d'un parc de vélo électrique pour favoriser ce mode de déplacement doux comme cela se fait déjà dans d'autres communes de la Métropole.

### **Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

L'ensemble de l'équipe municipale s'engage à utiliser le vélo pour ses déplacements chaque fois que c'est possible.

Cela signifie que la voiture devient l'exception. Par beau temps et hors livraisons, le vélo (ou la marche et les transports en

commun) deviennent la norme pour un déplacement intra-communal.

#### **Action n°19**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

#### **Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)**

Pour commencer, il peut être tout à fait envisageable d'équiper la mairie de quelques vélos-cargo pour les services comme les Espaces Verts ; et pour la distribution des repas à domicile également, tout en adaptant le type de bac à cargo, les normes d'hygiène (chaîne du chaud / froid) devant être respectées. Les agents effectuant des petites réparations, ne nécessitant pas de gros matériel, peuvent effectuer leurs rondes avec un vélo-cargo ou avec une remorque à bagage (cf. réparateurs des Vélo'v).

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

**Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

*Pas de commentaire*

#### **Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Là encore, cette nouvelle pratique doit progressivement devenir la règle. Elle peut être accompagnée de vélos électriques, et bien sûr d'exceptions raisonnables concernant les livraisons de charges lourdes ou encombrantes.

#### **Action n°20**

Créer une "journée sans voiture".

#### **Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)**

C'est une bonne idée. Dans un premier temps elle pourrait se mettre en place sur une zone délimitée pour voir comment cela se passe. Nous avons par contre déjà instauré une fois par an un tour découverte de la ville à vélo. Nous pensons que cela devrait être développé pour parfaire la connaissance du patrimoine vaudais mais également des pistes cyclables.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

**Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

cela permettra de faire prendre conscience que le vélo est un mode de transport doux agréable et permettant la préservation de notre éco système .

Possibilité de créer une journée Vaulx en Velin à vélo en y associant les acteurs locaux : clubs, centre sociaux, associations, scolaires, sécurité routière ect...

**Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Oui, et nous organiserons aussi un festival "A Vaulx vélos", pour que nous prenions tous goût à la pratique du vélo, propice à la convivialité dans notre ville.

#### **Action n°21**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Quelles mesures comptez-vous prendre, y compris en lien avec la police nationale, pour réprimer systématiquement et efficacement 1) le stationnement illicite, 2) la circulation des deux-roues moteur sur trottoir et/ou aménagement cyclable, 3) le non-respect des passages vélo et piéton, notamment par les voitures qui tournent à droite ?.

#### **Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)**

En tant qu'utilisateur régulier du vélo, plusieurs d'entre nous ont conscience d'un certain nombre de facteurs présentant une gêne ou un danger ; c'est le cas de la circulation dans les ronds point où les véhicules tournent à droite.

En lien avec la police nationale et municipale il faudra développer la sensibilisation, l'éducation, les contrôles préventifs, et la verbalisation (accompagnée ou non d'une action de sensibilisation). Notamment pour le stationnement gênant sur les trottoirs et les pistes cyclables, la verbalisation sera systématique. Pour ce qui est la circulation des deux-roues sur trottoir et aménagement cyclable, la vidéosurveillance permettra de verbaliser et avec la Police Nationale nous développerons une politique de zéro-tolérance à ce sujet. Il faut comprendre qu'une nouvelle fois, c'est le civisme des contrevenants qu'il convient d'améliorer.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

**Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

Oui en favorisant dans un premier temps la prévention notamment dans les écoles et dans le monde associatif en y associant des médiateurs et des éducateurs, puis on se sera amené à mettre des contraventions par l'intermédiaire de la police municipal

**Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Nous poserons clairement 3 étapes :

- expliquer le sens de cet engagement : 6 mois

- sensibiliser sur le terrain et en situation (avec notamment des notes informatives de la police et agents ASVP) : 6 mois



- verbaliser : dès la 2e année

Cela devra s'accompagner de réaménagement des espaces publics pour limiter l'accès et la circulation des deux-roues motorisés.

Les trottoirs et les pistes cyclables doivent être protégées à la fois par les aménagements, les interventions humaines et, lorsque c'est nécessaire, les sanctions.

#### Action n°22

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville.

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Plutôt qu'inciter financièrement les entreprises, nous créerons un challenge modes doux, avec des animations organisées par la ville et une belle récompense. Nous souhaitons travailler avec les entreprises vaudaises afin qu'elles recrutent, à compétences égales, des vaudais qui peuvent justement profiter de leur proximité pour venir à pied ou en vélo.

Un autre point qui nous paraît important c'est convaincre les entreprises de mettre à disposition un lieu de stockage des vélos et de vestiaires et douches pour se changer.

**Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

*Pas de commentaire*

#### Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)

Oui en y associant Vaulx en Velin entreprise.

#### Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)

L'encouragement des mobilités douces, dont le vélo doit devenir le mode privilégié à Vaulx-en-Velin, fera partie des critères d'attributions des subventions aux associations et aux projets des citoyens.

Nous considérons que ces dépenses sont des investissements au bénéfice de tous, cyclistes comme non cyclistes.

#### Commentaires généraux

#### Stéphane Bertin (Agir Pour Vaulx-en-Velin)

Nous souhaitons souligner l'importance pour une ville comme la nôtre d'avoir une vraie politique vélo et modes doux. Nous en serons les créateurs.

Au-delà de toutes les actions indiquées, nous souhaitons soutenir financièrement l'achat de vélo par tous les vaudais. Ceux-ci doivent avoir le réflexe vélo.

C'est pour nous une priorité.

#### Thomas Spreux (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)

Bonjour. Merci de consulter notre avis sur la question des transports, et en particulier sur les déplacements à vélo.

Je tiens d'abord à préciser que les candidats des listes "Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs" n'envisagent pas de devenir les futurs gestionnaires de ce système capitaliste, pas plus au niveau local que national. Si nous nous présentons à ces élections municipales, c'est pour permettre aux travailleurs qui ne veulent pas se laisser faire par le grand patronat de mettre en avant leur volonté de s'organiser et de défendre leurs propres intérêts.

À l'échelle d'une commune comme Vaulx-en-Velin, cela signifie que des élus de Lutte Ouvrière feraient tout leur possible pour soutenir les revendications des travailleurs – et plus largement les initiatives des habitants – qui iraient dans le sens des intérêts de la majorité de la population, y compris lorsqu'il faudrait pour cela mener un combat contre les classes possédantes qui, bien que minoritaires, exercent aujourd'hui une véritable dictature contre l'ensemble de la société.

Dans votre questionnaire, vous soulignez la nécessité d'aménager des stationnements pour les vélos et des pistes cyclables, de mieux les entretenir, de mettre des locaux à disposition des associations qui encouragent les déplacements à vélo, ou encore d'équiper les écoles pour former les élèves au "savoir-rouler". Tout cela est légitime, mais vous n'ignorez pas que cela demanderait des investissements importants. Bien sûr, cela n'empêchera pas les autres candidats de vous promettre tout ce que vous demandez, au moins jusqu'à ce que s'achève cette campagne électorale, qui s'apparente comme toujours à un formidable festival... du baratin. Car les promesses n'engagent que ceux qui y croient : dès que les élections seront passées, la façade démocratique s'effondrera pour laisser place à la réalité de la vie politique, c'est-à-dire à la guerre de classe que mènent en permanence l'État et les capitalistes contre les classes populaires. Pendant que les grandes entreprises annoncent des records de profits et que les familles les plus riches de ce pays empochent chaque année des milliards d'euros supplémentaires, les communes voient régulièrement baisser les dotations de l'État aux collectivités locales, et ne peuvent même pas assurer l'entretien des équipements indispensables à leurs habitants. Comment alors imaginer le moindre progrès matériel sans s'attaquer aux richesses accumulées par les capitalistes ? Il ne s'agit pas pour nous "d'inciter financièrement les entreprises" à quoi que ce soit, mais de mener le combat pour aller prendre les richesses là où elles se trouvent, et d'arracher le pouvoir à cette grande bourgeoisie ! C'est pour cela que nous militons pour l'organisation des travailleurs contre le grand patronat. Personne n'est mieux placé que les travailleurs eux-mêmes pour connaître leurs besoins et pour organiser la société différemment, car aujourd'hui ce sont déjà eux qui font tout fonctionner, de la fabrication d'un pneu de vélo jusqu'à l'aménagement des pistes cyclables par les agents d'entretien de la voirie !

Par contre, dans ce système capitaliste qui est toujours plus dur avec les salariés, toujours plus doux avec les patrons, je refuse de prendre parti en faveur des cyclistes si cela doit se faire contre bien des travailleurs qui n'ont malheureusement pas d'autre choix que d'utiliser une voiture pour aller bosser. Il me semble par exemple inacceptable de "restreindre les zones de stationnement" dans le simple but de "donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement", alors même que rien n'est fait pour permettre à la majorité des travailleurs de se déplacer sans leur voiture. De toute évidence, tous les déplacements ne peuvent pas se faire à vélo. S'il est sûrement facile pour un élu de "montrer l'exemple", comme vous le suggérez, c'est une autre histoire pour un ouvrier qui vit en banlieue et qui doit se rendre dans une autre banlieue, à l'autre bout de l'agglomération, pour commencer sa journée de boulot à 6h00 du matin ! Sans compter qu'il lui faudrait ensuite refaire le trajet le soir, après huit heures de travail dans des conditions déjà révoltantes, et parfois bien plus ! Il faut en revanche, comme vous le proposez aussi, "améliorer substantiellement les transports en commun dans la ville". Concrètement, ce dont les travailleurs ont besoin, ce sont des transports en commun modernes, confortables, pratiques, et surtout GRATUITS. Avec des lignes nombreuses, y compris des banlieues vers les autres banlieues, et bien desservies, ce qui implique qu'il faudrait embaucher massivement du personnel dans ce secteur. Là aussi, cela représente un coût important, mais qui ne doit pas se retrouver à notre charge à travers une hausse des impôts ! Il est inacceptable que l'argent public continue à financer les grands travaux du Sytral, pour qu'au final une entreprise comme Keolis (exploitant des TCL) empochent tous les bénéfices. C'est au grand patronat de payer pour les transports, et certainement pas aux travailleurs qui se lèvent le matin pour les enrichir ! Il n'y aurait rien de plus logique que de faire payer ceux qui profitent de notre travail. D'ailleurs, bien des entreprises organisaient autrefois, dans leurs propres cars, le transport de leurs employés de chez eux jusqu'à leurs usines, et ont fini par supprimer ces dispositifs pour laisser payer les travailleurs et les collectivités locales, et donc augmenter leurs profits.

Pour conclure, je suis convaincu que les intérêts des cyclistes, comme ceux de tous les travailleurs, sont opposés à ceux des capitalistes, pour lesquels le secteur des transports n'est qu'un marché comme un autre, sur lequel ils comptent bien réaliser un maximum de profits. Pour améliorer nos conditions de vie, sur les routes comme au travail, notre classe sociale n'a pas d'autre choix que d'engager le combat contre nos exploités.

**Lucas Boghossian (Demain Vaulx en Velin citoyenne et solidaire)**

*Pas de commentaire*

**Richard Marion (Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée)**

Économique, pratique, bon pour notre environnement à tous comme pour la santé de chacun.e, le vélo contient des réponses pratiques qui répondent à beaucoup d'enjeux de notre quotidien à Vaulx-en-Velin. Sa pratique est d'intérêt général, y compris pour ceux qui peuvent pas l'utiliser.

Le vélo est un sujet passionnant, à la fois technique, culturel, social et transversal. Nous l'encouragerons donc avec enthousiasme dans toutes nos politiques municipales.